

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, session 2026, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE.**

La directrice générale du Crous de Bordeaux - Aquitaine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2026 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Opérateur-trice de maintenance, au titre de l'année 2026, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE :

Madame EBERHARD Géraldine, attachée principale d'administration de l'état, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Bordeaux Aquitaine, Bordeaux.

Monsieur BOIREAU Christophe, contractuel équivalent ingénieur d'études, vice-président, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur ZICKO Gilles, attaché d'administration de l'état hors classe, expert, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Bordeaux Aquitaine, Pau.

Madame ANGLADE Emmanuelle, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Toulouse Occitanie, Toulouse.

Madame DUYCK Fabienne, ingénieure de recherche hors classe, Université de Montpellier, Montpellier.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Bordeaux, le 29/05/2026

  
**Christophe MATHIEU**  
Directeur adjoint  
29 mai 2026